



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<p>Direction Générale de l'Administration</p> <p>Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales</p> <p>Bureau de la formation continue</p> <p>Adresse : 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Carmela Crapanzano</p> <p>Tél : 01.49.55.51.00 Fax : 01.49.55.59.31 Ref. interne : N2004CC006</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGA/SDDPRS/N2004-1164</p> <p>Date : 11 mai 2004</p>
--	--

Date de mise en application :

Date limite de réponse : 4 juin 2004 et 16 septembre 2004

📄 Nombre d'annexes : 1

Objet : Formation à la gestion des quotas laitiers : Léonidaf

Résumé : Cette note a pour objet de présenter la formation mise en place afin de faciliter la prise de fonction des nouveaux gestionnaires des quotas laitiers.

Mots-clés : Formation, quotas laitiers, Léonidaf

Destinataires	
Pour exécution : Administration Centrale Services déconcentrés	Pour information : Organisations syndicales INFOMA ONILAIT

OBJECTIFS DU DISPOSITIF DE FORMATION :

Destinée aux nouveaux gestionnaires des quotas laitiers, cette formation a pour objectif :

- de permettre d'appréhender le contexte des quotas laitiers,
- de situer leur action dans les DDAF,
- de connaître la réglementation liée à ce domaine (transfert foncier, attribution, ACAL...),
- d'utiliser au mieux les fonctionnalités du logiciel LEONIDAF.

PUBLIC VISE :

Les nouveaux gestionnaires des quotas laitiers en DDAF.

DUREE : 4 jours organisés sur 5 jours.

HORAIRES : le stage débutera un lundi à 14h30 et se terminera le vendredi à 12 heures.

CONTENUS DE LA FORMATION :

Le rôle du gestionnaire des quotas laitiers en DDAF, présentation du logiciel LEONIDAF et des différents modules (consultation, producteurs, extraction/téléchargement, transferts fonciers, ACAL, échanges de droits).

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Deux sessions de formation sont proposées :

- Session 1 du **28 juin au 2 juillet 2004** - Code EPICEA : **62678**
- Session 2 du **11 au 15 octobre 2004** – Code EPICEA : **62679**

Le nombre de place est **limité à 8**.

Ces deux sessions se dérouleront à l'INFOMA **Centre** de Nancy.

**7, rue des Cordeliers
B.P. 269
54005 NANCY Cedex
Tél. : 03.83.39.67.00**

ANIMATION DE LA SESSION :

Les sessions sont animées par des gestionnaires confirmés de DDAF et des spécialistes de l'ONILAIT.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les agents devront adresser, avant le 4 juin 2004 pour la première session et avant le 16 septembre 2004 pour la 2^{ème} session leur fiche d'inscription (ANNEXE 1), visée par leur supérieur hiérarchique à Carmela Crapanzano.

Les candidats retenus recevront, sous-couvert de leur autorité hiérarchique, une lettre de convocation de l'**INFOMA Centre de Nancy** leur permettant de se rendre sur le lieu de formation. Elle comportera les informations administratives d'usage.

Il appartiendra aux stagiaires d'obtenir un ordre de mission valant autorisation de déplacement et visé par leur supérieur hiérarchique, avant leur départ en formation.

Les frais de déplacement et de séjour engagés à l'occasion de cette formation sont à la charge des services où sont affectés les agents.

Le Sous-Directeur du Développement Professionnel
et des Relations Sociales,

Philippe de CHAZEUX

FORMATION DES NOUVEAUX GESTIONNAIRES DES QUOTAS LAITIERS EN DDAF

FICHE D'INSCRIPTION : A retourner à l'attention de Carmela Crapanzano - MAPAAR, 78,
rue de Varenne - 75349 PARIS CEDEX 07 SP - Tél : 01.49.55.51.00 – Fax : 01.49.55.59.31
- E-Mail : carmela.crapanzano@agriculture.gouv.fr

Nom - Prénom	
Catégorie	
Grade	
Direction	
Service	
Fonctions occupées:	
Gérez-vous directement les quotas laitiers ?	OUI NON
Y-a-t'il un autre gestionnaire de quotas, plus expérimenté que vous ?	OUI NON
Date de prise de fonction dans la gestion des quotas laitiers	
Adresse administrative:	
TEL et FAX	
Session choisie	<input type="checkbox"/> Session 1 (code épïcéa : 62678) <input type="checkbox"/> Session 2 (code épïcéa 62679)
Motivation de la demande :	
Visa du Responsable Local de Formation :	
Avis du chef de service <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable (motif) Date : Signature :	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement (transport et indemnités de mission) <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable (motif) Date : Signature :